



INFOS !

ACCORD sur l'accompagnement et l'inclusion au travail des Salariés Aidants

Le SNE-CGC signe cet accord avec conviction !

Dans un contexte où le nombre de salariés aidants augmente, BPCE franchit une étape importante avec le premier accord Groupe sur ce sujet. Un signal fort pour reconnaître, accompagner et protéger celles et ceux qui soutiennent un proche au quotidien.



Un accord utile, humain et responsable

Cet accord marque une évolution des mentalités et une volonté de mieux concilier vie professionnelle et personnelle. Il permet aussi de donner des droits à celles et ceux qui n'osaient pas se déclarer comme aidants.

Rejoignez le 1er Syndicat de la branche Caisse d'Epargne !
Le Syndicat des cadres et de ceux qui aspirent à le devenir

Notre site >

www.sneccgc.com

